



COMPTE RENDU DE LA REUNION D'ECHANGES SUR LES GUIDES METHODOLOGIQUES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (PSAT, PLAT ET PPAT)

L'an deux mille-vingt- et-deux, le sixième jour du mois de septembre, il s'est tenu dans la salle de réunion du Groupe Thématique Climat REDD Rénové (GTCRR en sigle), située au n° 2, avenue Kanga, quartier Socimat à Kinshasa-Gombe, la réunion d'échanges sur les guides méthodologiques d'élaboration des outils d'aménagement du territoire (Plan simple d'aménagement du territoire, plan local d'aménagement du territoire, plan provincial d'aménagement du territoire) dans l'objectif global de contribuer à la réforme sur l'aménagement du territoire à travers l'amélioration technique desdits guides.

Sous la co-facilitation de l'ONG Geofirst Development et du GTCRR, la réunion s'est déroulée dans une approche participative et interactive, et a connu la participation des délégués de l'administration publique, des acteurs de la société civile, des institutions d'enseignement et de recherche, ainsi que des donateurs.

Au total, 33 participants ont pris part à cette réunion dont 26 en présentiel (20 hommes et 6 femmes) et 7 (hommes) en ligne sur la plateforme zoom.

Quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Mot de circonstance du GTCRR
2. Présentation des participants
3. Clarification des Tdrs
4. Série des exposés sur les guides méthodologiques d'élaboration des outils d'aménagement du Territoire et échanges

Le déroulement de la réunion en détails dans les lignes qui suivent.

1. Mot de circonstance du GTCRR

Dans son mot d'ouverture, Mme IGERHA BAMPÀ, chargée de programme du GTCRR a remercié l'ensemble des participants pour leur présence à ces assises, ce qui témoigne l'intérêt accordé à la réforme sur l'aménagement du territoire. Dans le contexte actuel de cette réforme, elle a souligné l'importance et la nécessité pour les organisations membres du

GTCRR, appelées à accompagner les communautés locales et peuples autochtones pygmées dans l'élaboration des outils de planification spatiale au niveau des terroirs, de contribuer efficacement à ladite réforme en apportant des observations techniques sur les différents guides méthodologiques en vue de les adapter à l'image des réalités sur terrain.

2. Présentation des participants

Dans son intervention, le facilitateur de la réunion (Alphonse WALA) a accordé tour à tour la parole aux experts en présentiel et ceux en ligne pour se présenter individuellement en déclinant l'identité, l'organisation/l'institution d'attache et la fonction occupée.

3. Clarification des Tdrs

Concernant la clarification des Tdrs, le facilitateur a rappelé les différents livrables attendus de la réforme sur l'aménagement du territoire avec un accent particulier sur l'élaboration des guides méthodologiques. A cette occasion, il a avoué les mobiles et les objectifs poursuivis par cette réunion en soulignant que l'idéal pour la société civile, c'est de voir la mise en place de ces guides prendre en compte les réalités du terrain et assurer l'intérêt des communautés locales/peuples autochtones pygmées. De plus, il a indiqué qu'au regard de la panoplie des guides méthodologiques existant dans différentes matières, les guides sous examen sont spatiaux. C'est pourquoi, le caractère participatif et inclusif reconnu lors de l'élaboration de ces guides a permis aux différentes parties prenantes d'analyser leurs contenus et de soumettre les observations auprès de la CAT en vue de retenir les inputs jugés pertinents.

Pour sa part, le prof KABATA KABAMBA de la Cellule d'Appui Technique à la réforme sur l'aménagement du territoire (CAT) a salué l'initiative de ce cadre d'échanges en affirmant que les contributions pour les éventuelles améliorations seront les bienvenues.

Une photo de famille a été prise pour immortaliser cette rencontre.



4. Série des exposés et échanges

4.1. Présentation du Guide méthodologique pour le Plan Simple d'Aménagement du territoire (PSAT)

Le contenu du guide méthodologique pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et entités territoriales dans le cadre de PIREDD et sur base des démarches locales de planifications existantes (GMZPTV), communément appelé « guide PSAT » a été présenté par le prof Baïdon NGOY (Directeur-chef de Service au MINAT).

Dans son intervention, il a commencé par indiquer que ce guide dont la validation est intervenue en décembre 2021 a connu une phase d'expérimentation dans quelques provinces à PIREDD à l'instar de : Buta, Equateur, Kwilu, Maniema, Mongala, Oriental, etc.

L'orateur a souligné, bien que validé, la version actuelle de ce guide produit en janvier 2022 reste encore itératif. Raison pour laquelle, il y a toujours possibilité pour la CAT d'incorporer des inputs jugés pertinents. Ensuite, il a présenté son exposé intitulé : **Cadrage méthodologique sur l'utilisation du guide de zonage participatif des terroirs villageois pour l'élaboration d'un plan simple d'aménagement du territoire** ; dans lequel il a passé en revue les principales étapes du zonage participatif : (1) Préparation, (2) consultation et sensibilisation des acteurs, (3) inventaires des ressources naturelles, (4) cartographie participative des terroirs, (5) Plan simple d'aménagement du territoire. Au cours de son exposé, l'orateur a apporté une nuance importante en rappelant que l'actuelle version du guide reprend à sa 3^{ème} étape, juste « l'inventaire des ressources naturelles » contrairement à l'ancienne version qui parlait de « l'inventaire multi ressources ». La raison majeure avancée en est que, cet inventaire, réalisé au niveau des terroirs avec les communautés, décrit les ressources naturelles sur base des savoirs endogènes sans tenir compte des principes statistiques (plan de sondage) qu'exige l'inventaire multi ressources.

Pour chuter, le prof Baïdon a rappelé que l'élaboration de PSAT étant l'œuvre des communautés locales et peuples autochtones pygmées, l'accompagnateur doit bien jouer son rôle pour ne pas se substituer à leur place.

Après cet exposé, les échanges ont été ouverts (observations, question-réponses ou suggestions).

Le tableau 1 ci-dessous retrace les échanges sur le guide PSAT

N°	Préoccupations des participants	Eléments de réponse
01	Le guide PSAT renferme deux processus : le zonage participatif et l'élaboration du PSAT proprement dit	L'aménagement du territoire est un processus global qui commence par identifier l'existant, ensuite faire les projections en termes d'affectations. L'existant fait référence à la cartographie et les projections au zonage. Bref, le guide ne compte pas deux processus

		mais le zonage n'est qu'une étape dans l'élaboration du PSAT.
02	Pour besoin de cohérence entre les différents outils d'AT, quelle est la meilleure approche (du bas en haut ? ou vice – versa ?	En AT, l'harmonie entre différents niveaux est recommandée (il s'agit de l'aspect multi scalaire). Politiquement, l'approche voulue c'est partir du haut vers le bas. Par contre, techniquement et au regard des réalités de notre pays, bon nombre d'acteurs soutiennent l'approche qui part du bas en haut. Toutefois, l'option n'est pas encore levée sur cette préoccupation.
03	Quelle est l'instance compétente (organe) pour trancher un conflit des limites observé pendant l'élaboration du PSAT ?	Le guide s'améliore encore. Il sera question de l'adapter aux prévisions de la loi en élaboration pour se conformer. Toutefois, il faut aussi retenir que l'AT prévoit des instances de gouvernance à tous les échelons territoriaux (local, provincial et national) avec des missions bien appropriés. Ainsi, les facilitateurs qui viennent sur terrain pour accompagner l'élaboration de PSAT ne sont pas compétents pour résoudre un conflit. L'arbitrage lors de l'élaboration du PSAT se fait suivant les us et coutumes et les instances reconnues au niveau local selon la nature du litige. Mais l'arbitrage de l'AT intervient après l'approbation de l'outil. L'expérience du PSAT a été menée dans des endroits où le conflit n'était pas observé
04	Pourquoi l'étape sur l'inventaire des ressources naturelles intervient avant la cartographie participative et pas l'inverse ?	Le prof Baïdon a demandé à Geofirst de rassembler les arguments de la société civile qui soutiennent que l'étape de la cartographie participative vienne avant l'inventaire des ressources naturelles. Ces arguments seront partagés avec d'autres parties prenantes pour appréciation.
05	Le nombre des jours pour l'étape de la cartographie est indiqué mais pourquoi pas d'autres étapes aussi ?	Le nombre des jours considérés dans le guide sont indicatifs et relatifs car il dépend d'un milieu à un autre ; les réalités dans nos milieux ruraux ne sont pas les mêmes (différence de la taille du terroir,

		démographie, étendue des forêts, ...)
06	<p>Quelle est la considération des images satellitaires à apporter par un accompagnateur au niveau d'une communauté ?</p> <p>Les COLO/PAP doivent se contenter de leurs savoirs endogènes ou faire recours à l'utilisation des données satellitaires, soit autres données qui émane de l'accompagnateur ?</p>	<p>Les images satellitaires sont des éléments que l'accompagnateur peut prévoir pendant la revue documentaire. Toutefois, la communauté reste souveraine pour accepter ou refuser les documents amenés par un accompagnateur</p> <p>Les deux méthodes sont cumulatives avec priorisation des données terrain. Car, les villageois connaissent mieux le contenu de leurs terroirs. Sur ce, les spatio cartes ne sont pas obligatoires mais importants pour apporter des informations complémentaires comme source de renseignement.</p>
07	Les étapes de PSAT peuvent se faire de manière linéaire ?	Affirmative. Mais la crainte de considérer le caractère linéaire à tout outil d'aménagement du territoire, c'est le fait que les outils d'AT sont évaluables et révisables, donc il y a l'aspect dynamique qui est pris en compte
08	Quels sont les paramètres à prendre en compte par les COLO/PAP pour bien collecter les données socio-économiques	L'AT est un tout. Lorsqu'on parle des données socio-économiques par exemple, on tombe dans un sectoriel
09	En termes de conformité, quelle appréciation à faire des PSAT pilotes élaborés dans certains PIREDD au regard du guide y afférent ?	Les résultats tests du PSAT dans quelques PIREDD montrent que certains acteurs se sont écartés des prévisions du guide. Au regard de cette inquiétude, une réunion est prévue pour harmoniser les vues et à l'occasion, un rappel à l'ordre sera fait pour décourager tout dérapage.
<p>Suggestions/Recommandations au guide PSAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour chaque activité, définir les résultats attendus en termes des livrables ; • Concevoir un tableau synthétique qui répondrait aux questions des responsabilités des différentes parties prenantes impliquées dans les activités : qui fait quoi, avec qui ? • Faire mention des autorités compétentes qui interviennent dans l'approbation du PSAT ; • Le terme android peut être remplacé par le téléphone intelligent car android exclu certains appareils tel que la marque Iphone ; • Adapter les indices de la légende en tenant compte des réalités locales en vue de faciliter 		

la compréhension des acteurs locaux ;

- Ressortir à titre indicatif la moyenne du nombre des jours pour chacune des étapes du PST et les livrables attendus ;
- En annexe du guide, décrire le profil des facilitateurs qui accompagnent les colos/PAP à l'élaboration du PSAT, etc.

4.2. Présentation du Guide méthodologique sur les Plans locaux et provinciaux d'aménagement du territoire (PLAT et PPAT)

Prenant la parole, le prof Jean Marie BENA DIAKIESE (expert à la CAT) a d'emblée signalé que ces guides ont été produits par les firmes STUDI et IDEA. L'orateur a ajouté que, la CAT joue le rôle d'interface avec d'autres parties prenantes. En effet, les consultations provinciales ont été menées dans quinze (15) provinces. Du 21 au 23 septembre prochains, il est prévu l'organisation d'un atelier de validation de ces guides méthodologiques et des diagnostics sectoriels pour l'élaboration du SNAT.

Au lieu de présenter la quintessence des GM envoyés par les consultants, l'orateur a jugé bon de se focaliser sur **la synthèse des principales observations des acteurs provinciaux et autres parties prenantes consolidées par la CAT et renvoyées aux firmes pour une intégration**. Après un bref rappel du contexte, son exposé s'est articulé autour de deux points qui sont (i) les observations générales sur le document, et (ii) les observations et contributions spécifiques aux différentes parties du document, de l'introduction aux différents guides proposés.

A l'état actuel du document tel qu'envoyé par les firmes, il y a six (6) guides. En lieu et place, la recommandation des parties prenantes est d'avoir un seul guide unique avec trois étapes principales (Diagnostic/Orientations, Options et Propositions) et trois activités transversales d'accompagnement de ces étapes (Consultation, Suivi-Evaluation et Communication).

Le tableau 2 ci-dessous retrace les échanges sur les guides PLAT et PPAT

N°	Préoccupations des participants	Éléments de réponse
01	Peut-on arriver à l'élaboration de PPAT sans l'élaboration des PSAT, ni PLAT ?	La question rencontre l'approche méthodologique pour savoir s'il faut partir du haut vers le bas ou l'inverse. Les deux sont pertinentes et valables. Toutefois le SNAT donné la vision à laquelle les outils de rang inférieur comme le PPAT, PLAT, ... doivent souscrire. Néanmoins, les outils d'AT doivent s'élaborer en toute transparence.
02	Quels sont les dispositions prévues	Le PARAT (Programme de Réforme de l'AT)

	pour assurer l'aspect participatif lors d'élaboration de ces guides ?	se réalisant suivant un processus participatif et inclusif, aucune partie prenante n'a été négligé dans l'élaboration de tous les livrables (PNAT, LAT, GM, ...).
03	Quelle différence entre le Plan local de développement et le PPAT ?	Le plan local de développement (PLD) est un document qui a un caractère socio-économique, tandis que le PPAT en milieu urbain est un document de planification spatial donc plus globalisant.
<p>Suggestions/Recommandations aux guides PLAT et PPAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préciser les outils selon le niveau des entités administratives : village, groupement, secteur, chefferie, ... • Définir les termes usuels (concepts clés) au début du document ; • Mettre un accent sur la responsabilité des acteurs pour éviter les conflits de compétence (un schéma pour insister sur les parties prenantes, rôles et avec qui) ? • Adapter la durée de 10 ans contenus dans ce guide au regard du projet de loi qui parle de 15 ans ; • Quid des approches d'élaboration des plans particuliers d'AT (important de les mentionner aussi dans le guide ? • L'implication des acteurs de la société civile lors de la phase d'expérimentation des guides PLAT et PPAT ; 		

4.3. Communication sur aspects juridiques des outils, guides méthodologiques et les droits des communautés locales/PAP dans la réforme sur l'AT

Monsieur Pascal NGWANGU (expert à la CAT) a partagé quelques informations relatives aux aspects juridiques qui touchent les outils, les guides méthodologiques et les droits des communautés locales et autochtones pygmées dans la réforme sur l'AT. Certes, il a affirmé que dans la politique nationale d'aménagement du territoire (PNAT) comme dans le projet de loi en cours, il est prévu bon nombre des dispositions concernant ces éléments.

Lors d'élaboration des outils, les droits et intérêts des communautés locales/autochtones pygmées sont pris en compte. A titre illustratif: il a cité les droits: au CLIP; à consultation publique; la participation, la réparation juste et équitable en cas d'expropriation pour cause d'utilité publique, de jouissance collective ou individuelle.

4.4. Présentation des Inputs des OSC sur le guide PSAT

Le Centre des Technologies Innovatrices et le Développement Durable (CTIDD) a organisé en date du 20 avril 2022 une réunion d'enrichissement du guide PSAT, laquelle a permis aux acteurs de la société civile de faire les analyses SWOT dudit guide et formuler les recommandations dans un document. Ce document a été présenté par Madame Francine WANSOME. A l'occasion, certaines recommandations se sont avérées caduques et d'autres qui ont attiré l'attention des experts de la CAT ont été jugées recevables.

4.5. Impression des participants

Les participants ayant pris part à cette réunion ont à l'unanimité, salué la tenue d'une telle activité qui a facilité le partage d'information et d'échanges entre acteurs des différentes composantes (administration, société civile, institution d'enseignement et de recherche, donateurs). Ils ont lancé un mot à l'endroit des partenaires techniques et financiers (PTF) et bailleurs de fonds pour soutenir le processus de la réforme d'aménagement du territoire en RDC.

Les participants ont salué à juste titre l'évolution des différents guides méthodologiques en souhaitant leur partage avec les acteurs impliqués dans le secteur de l'aménagement du territoire pour qu'ils en prennent connaissance en vue de s'en approprier;

L'Etat devrait cette fois-ci lancer la vulgarisation et l'expérimentation des guides PLAT et PPAT dans toutes les provinces la République.

En annexe, les présentations.

Commencée à 10 h 00', la réunion a pris fin à 15 h30'.

Rapporteurs

Barthélemy MAFUTA WETSHI (Geofirst)

Michel OPELELE OMENO (scientifique UNIKIN)